

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU JEUDI 15 FEVRIER 2024**

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Philippe MAURS, M. Jean Michel FAUBLADIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, M Jean François RODIER, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, Mme Barbara JOACHIM.

Suppléants présents :

Nombre de titulaires : 15  
Nombre de titulaires présents à la séance : 10  
Nombre de titulaires suppléés :

Absents excusés : M. MATHONIER, M. MALICHIER

Secrétaire de séance : Franck REY (directeur)

Délibération 4 / 2024

Rapporteur : Mme La Présidente

L'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac va travailler sur les 6 prochains mois sur le futur site internet avec l'entreprise Raccourci, spécialisé dans ce type de projet.

L'objectif est de réaliser un site selon les tendances et les demandes actuelles : promotion du territoire et de l'offre de nos partenaires, commercialisation, récupération de données qualifiées, espace pro notamment.

2 modes seront mis en ligne : j'y vais / j'y suis.

En parallèle, l'office souhaite développer l'accueil numérique en lien avec le futur site internet via l'outil : Roadbook

Ce dernier permettra l'envoi de parcours touristique par mail par suite d'échanges avec les touristes : en face à face / par mail / par téléphone.

Ce procédé aura l'avantage de limiter les contenus papier et toujours la récupération de données.

Le délai espéré est une livraison pour le début septembre.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- Adopte à l'unanimité le processus de création d'un nouveau site internet et de la mise en place de l'accueil numérique
- Autorise Madame La Présidente et Monsieur le Directeur à prendre toutes mesures utiles à l'application de la présente.

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Fait à Aurillac,  
Le 15/02/2024  
La Présidente,  
Magali Maurel

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU JEUDI 15 FEVRIER 2024**

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Philippe MAURS, M. Jean Michel FAUBLADIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, M Jean François RODIER, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, Mme Barbara JOACHIM.

Suppléants présents :

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 10

Nombre de titulaires suppléés :

Absents excusés : M. MATHONIER, M. MALICHIER

Secrétaire de séance : M. Franck REY (directeur)

Délibération 1 / 2024

**La Validation du Rapport d'activité 2023**

Rapporteur : Mme La Présidente

Comme chaque année le rapport d'activité de l'année N-1 de l'Office de Tourisme est présenté par la Présidente et le directeur.

Le rapport d'activité est joint à cette délibération et retrace toute l'année précédente en présentant les résultats pour chaque activité de l'Office de Tourisme : Fréquentation, Evénements, Taxe de séjour, Partenaires, Activités marchandes de l'OT (visites, boutique, billetteries, séjour de groupe, ...), Rocher de Carlat, et la communication.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- Adopte à l'unanimité le rapport d'activité 2023

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Fait à Aurillac,  
Le 15 février 2024

La Présidente,  
Magali Maurel